

**COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT GEORGES MONTCOCQ**  
**En date du lundi 23 juin 2008**  
Sous la Présidence de Jean-Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : S. DAMOVILLE

Conseillers présents : P. MAUDUIT, A. TALVAST, G. DUCHEMIN, A. LEBOURGEOIS, I. LEBAS, C. STCHEPINSKY, N. BEUVE,  
S L'HOTELLIER, B. PICAN, P. HENNEQUIN,

Conseiller absent  
ayant donné pouvoir: M. LEMARQUAND donne pouvoir à A. TALVAST

Conseillers absent(s) : S LEGROS, JY BERTRAND

### **1 - Restauration des statues**

Deux statues de l'église de Saint-Georges Montcocq sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1973. Il s'agit de la Vierge à l'Enfant et de l'Education de la Vierge. Des devis ont été demandés auprès de restaurateurs de statues (Mme Nathalie ALAIN et M. Frédéric ROUCHET demeurant à Granville) en vue de la restauration de ces statues. Ils s'élèvent respectivement à 1 629€ HT (1 948,28 TTC) et à 2173€ HT (2 598,61 TTC).

Afin de réaliser ces travaux, la commune peut bénéficier d'une aide du Conseil Général de La Manche (Conservation des Antiquités et objets d'art) de 25% à 70% du montant hors taxes des devis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de restaurer les statues et décide de formuler une demande de subventions auprès du Conseil Général.

### **2- L'Approche Environnementale de l'Urbanisme**

Suite aux séances du 15 mai et du 05 juin 2008 et aux interrogations des conseillers municipaux au sujet de la réalisation d'une étude d'Approche Environnementale de l'Urbanisme au sein de la commune de Saint-Georges Montcocq, M. Didier HUE et M. Sylvain DELALOY, Cabinet PLANIS, ont participé à la séance du Conseil Municipal afin de présenter les buts d'une telle étude ainsi que leur projet.

Le Conseil Municipal a, par la suite, décidé de donner la priorité au Plan Local de l'Urbanisme et, par conséquent, d'abandonner, au moins provisoirement, la réalisation d'une AEU.